

LES RENCONTRES TERRITORIALES DES RESSOURCES HUMAINES

QUELLES ÉVOLUTIONS
POUR LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE, 30 ANS APRÈS
LA LOI DU 26 JANVIER 1984 ?

18 ET 19 JUIN 2014
STRASBOURG



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

Vous intervenez dans le processus ressources humaines de votre collectivité : ces rencontres territoriales ressources humaines programmées annuellement vous offrent, pendant deux jours, la possibilité :

- de faire le point sur les dernières évolutions législatives et réglementaires,
- d'anticiper les prochaines réformes qui auront un impact sur vos projets,
- de partager, entre collègues, des expériences innovantes sur des thématiques d'actualité,
- de vous interroger sur vos pratiques professionnelles,
- d'élargir et de renforcer votre réseau,
- de prendre du recul par rapport à votre activité au quotidien.

Seront notamment au cœur des débats de l'édition 2014 la réflexion sur les temps professionnels et privés, les RPS selon l'angle des ressources et du bien-être au travail, les chartes de déontologie, les politiques sociales ainsi que les perspectives de réforme issues du rapport Pêcheur.

PUBLICS

DIRECTEURS DES RESSOURCES HUMAINES, CADRES CHARGÉS DES RESSOURCES HUMAINES ET DU MANAGEMENT DES ÉQUIPES, DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES SERVICES, DIRECTEURS DE CENTRES DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE.

CONTACTS

ANNE PUTOT – Responsable du pôle de compétences ressources humaines – Service des pôles « Management, Pilotage et gestion des ressources », INET
anne.putot@cnfpt.fr – 03 88 15 52 87

DOMINIQUE RIEHL – Assistante – Service des pôles de compétences de l'Inet –
dominique.riehl@cnfpt.fr – 03 88 15 56 34